
Florence DUPONT, *Histoire littéraire de Rome, De Romulus à Ovide. Une culture de la traduction*

Paris, Armand Colin, Collection U, 2022

Maxime Pierre



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/vita/421>

DOI : 10.4000/vita.421

ISSN : 1783-1830

Éditeur

Association Vita Latina

Référence électronique

Maxime Pierre, « Florence DUPONT, *Histoire littéraire de Rome, De Romulus à Ovide. Une culture de la traduction* », *Vita Latina* [En ligne], 204 | 2024, mis en ligne le 01 février 2024, consulté le 21 février 2024. URL : <http://journals.openedition.org/vita/421> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/vita.421>

Ce document a été généré automatiquement le 21 février 2024.

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés), sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Florence DUPONT, *Histoire littéraire de Rome, De Romulus à Ovide. Une culture de la traduction*

Paris, Armand Colin, Collection U, 2022

Maxime Pierre

RÉFÉRENCE

Florence DUPONT, *Histoire littéraire de Rome, De Romulus à Ovide. Une culture de la traduction*, Paris, Armand Colin, Collection U, 2022, 684 p.

- 1 Sous le titre d'*Histoire littéraire de Rome*, cet ouvrage de Florence DUPONT n'est pas une nouvelle histoire de la littérature latine mais plutôt une généalogie de la littérature à Rome. Dit autrement, l'auteure propose ici une approche anthropologique de la notion de *litterae latinae*, montrant que chaque culture possède sa propre « littérature » et que ce mot doit être appréhendé de façon interne avec les termes et les concepts des Romains. Qu'est-ce que les *litterae latinae* ? Un vaste projet de traduction littéraire : la littérature latine se donne comme le transfert de la littérature grecque (*grammata hellenika*) en langue latine à Rome. En d'autres termes, à l'inverse des lettres grecques qui fonctionnent de façon autonome, les lettres latines trouvent leur sens dans une entreprise d'importation culturelle. Cette relecture anthropologique de la littérature latine prend la forme d'une enquête en trois temps : après une introduction qui pose la problématique, l'ouvrage propose deux parties consacrées respectivement à la formation de la langue puis à la mise en place d'une littérature latine.
- 2 La langue latine a donc une histoire. Mais où commence-t-elle ? Faut-il aller chercher ses débuts parmi les témoignages épigraphiques les plus anciens transmis par l'archéologie ? Piste trompeuse, selon Florence DUPONT, car il ne s'agit pas encore de langue latine. D'où l'étrangeté linguistique de ces textes : le latin est né d'une diversité de langues italiques qui coexistaient à Rome, « ville plurielle », et se mêlaient au grec et

à l'étrusque dans une forme de « créole » qui n'est pas du latin. Pour qu'une langue latine prenne forme et se stabilise il lui faudra des bases institutionnelles. Qu'est-ce que le latin ? Non pas une langue autochtone, mais une langue conventionnelle : ce serait d'abord la langue commune, politique et religieuse, institutionnalisée dans les cérémonies des peuples alliés dans le *nomen latinum*. Ce n'est que dans un second temps que Rome va s'approprier cette langue. Le latin va ainsi être adopté par l'élite sénatoriale de Rome comme langue religieuse, juridique, politique et administrative. Il devient la langue de la *Respublica* dont le stade le plus ancien est attesté par la loi des Douze Tables qui, installées sur les rostres en 449 avant notre ère, se substituent à l'arbitraire des rois. Au II^e siècle, le latin, en tant que langue sénatoriale, est théorisée comme langue de culture par les *grammatici* et illustrée par des textes littéraires qui suivent des modèles grecs. Dans le cadre du bilinguisme gréco-latin connu sous le nom d'*utraque lingua* (« les deux langues »), les *litterae latinae* vont alors permettre à la langue latine d'exister pleinement en tant que langue de culture alternative à la langue grecque.

- 3 Cette littérature ne naîtrait pas avec les pièces de théâtre de Livius Andronicus, Ennius et Plaute : si leurs pièces sont écrites en latin, c'est d'abord pour des questions religieuses. C'est le projet conscient de rivaliser avec les Grecs qui crée les *litterae latinae* : non pas des traductions mot à mot comme l'*Odysea* de Livius Andronicus, calquée sur l'*Odyssée* d'Homère, mais la reformulation des lettres grecques dans la langue et la culture de Rome. Dans le domaine poétique, Ennius, qui se rêve en nouvel Homère, ouvre la voie de ce vaste chantier. Cependant, c'est la prose de Caton qui, au II^e siècle, inaugure véritablement le projet des *litterae latinae*, au même moment où le grec Cratès de Mallos importe la *grammatica* à Rome. La grammaire théorise la langue, les *litterae* l'illustrent. Par le *De Agricultura*, Caton sera ainsi un nouveau Xénophon. Le patronat littéraire va alors favoriser le développement de ces *litterae* : sous la protection de Caius Memmius Gemellus, Catulle se construit ainsi en nouveau Callimaque, tandis que Lucrèce réécrit Épicure avec les vers d'Empédocle.
- 4 Une nouvelle étape est franchie avec Cicéron qui théorise une conscience romaine des *litterae latinae* qu'il illustre lui-même par ses écrits. Ainsi, par l'édition de ses discours, il sera, en tant qu'opposant des ennemis de la *Respublica*, un nouveau Démosthène. Par ses écrits philosophiques, il sera le Platon des Romains. Ses œuvres sont de véritables montages littéraires, où les lieux et interlocuteurs romains se substituent à leurs modèles grecs. Si Cicéron n'aborde pas le genre grec de l'*historia*, celle-ci sera illustrée par Salluste qui rivalise avec l'historien athénien Thucydide. Quant à l'œuvre de César, il ne s'agit pas, au départ, d'histoire mais de comptes rendus de guerre (*Commentarii*) ; cependant, dès l'année 56 avant notre ère, Cicéron y reconnaît non plus un simple document mais une *historia* en bonne et due forme. Cet exemple montre que, même lorsqu'elles ne suivent pas un modèle grec, les œuvres romaines sont toujours susceptibles d'être accueillies selon le modèle des *litterae latinae*.
- 5 L'idéologie d'importation culturelle trouve son apogée dans la poésie augustéenne analysée comme une réécriture des grands monuments poétiques grecs : Virgile produit l'équivalent des œuvres de Théocrite, d'Hésiode et d'Homère. Quant à Horace, il sera par ses *remakes* en latin des lyriques grecs, l'Alcée romain. L'idée n'est certes pas nouvelle mais la notion de « fête augustéenne » proposée par Florence DUPONT réactualise cette question en lui donnant un ancrage spécifique : la culture de banquet. L'odéon de Mécène serait l'un de ces lieux où l'empereur et ses proches vivent au milieu

de fictions grecques. Tout comme les fresques mythologiques sur les murs des villas et des palais, la poésie importe à Rome un univers grec qui n'est pas une simple esthétique mais un cadre de vie. « Faire le Grec » est une expérience, voire une façon de vivre : pourquoi le poète considère-t-il Alcée et la poésie éolienne comme l'autorité majeure de ses *Odes* ? Parce que l'ode de banquet alcéenne propose un cadre énonciatif aux quatre livres : chaque poème est une fête et peut être chanté au banquet augustéen sur le modèle du chant d'Actium où Horace célèbre la défaite d'Antoine et Cléopâtre.

- 6 Que l'on soit historien, linguiste ou littéraire, spécialiste ou non, le modèle exploré par Florence DUPONT ne manquera pas de stimuler la réflexion de ses lecteurs. L'idée que la littérature latine se définisse par rapport à la littérature grecque nous est certes familière mais l'auteure est la première à la formuler de façon si claire pour aborder l'ensemble de la littérature républicaine et augustéenne. Alors qu'on croyait connaître la littérature latine, cette enquête, documentée par de nombreuses citations, nous montre qu'elle est encore, quand on lui pose les bonnes questions, capable de nous surprendre.